

Groupe Scolaire SAINT-JOSEPH CACHAN

Barème 2025/2026

Côts
Totaux
ANNUELS

Classes MATERNELLES

RELEVÉ ANNUEL

PARTICIPATION des FAMILLES

FORFAIT *avec* prélèvements automatiques mensuels

En 9 fois du 05/10 au 05/06 1 215,00 €

RESTAURATION 4 Jours

FORFAIT *avec* prélèvements automatiques mensuels

En 9 fois du 05/10 au 05/06 1 141,00 €

REPAS occasionnel - Compte à charger avant le repas

8,90 €

GARDERIE

FORFAIT annuel (matin et soir)

En 9 fois du 05/10 au 05/06 552,00 €

MATIN uniquement

En 9 fois du 05/10 au 05/06 256,00 €

SOIR uniquement

En 9 fois du 05/10 au 05/06 480,00 €

TICKETS occasionnels par 10

56,00 €

CAISSE SOLIDARITE par Famille

En 9 fois du 05/10 au 05/06 50,00 €

COTISATION APEL par Famille

En 9 fois du 05/10 au 05/06 24,00 €

BAREMES APPLICABLES en ACCORD avec le CONTRAT de scolarité

REDUCTIONS sur la PARTICIPATION des FAMILLES

200 € pour le SECOND ENFANT

870 € pour le TROISIEME ENFANT ET PLUS

Classes ELEMENTAIRES

PARTICIPATION des FAMILLES

FORFAIT *avec* prélèvements automatiques mensuels

En 9 fois du 05/10 au 05/06 1 215,00 €

RESTAURATION 4 Jours

FORFAIT *avec* prélèvements automatiques mensuels

En 9 fois du 05/10 au 05/06 1 141,00 €

REPAS occasionnel - Compte à charger avant le repas

8,90 €

ETUDE SURVEILLEE

FORFAIT annuel (matin et soir)

En 9 fois du 05/10 au 05/06 658,00 €

MATIN uniquement (garderie)

En 9 fois du 05/10 au 05/06 256,00 €

SOIR uniquement

En 9 fois du 05/10 au 05/06 562,00 €

TICKETS occasionnels par 10

56,00 €

CAISSE SOLIDARITE par Famille

En 9 fois du 05/10 au 05/06 50,00 €

COTISATION APEL par Famille

En 9 fois du 05/10 au 05/06 24,00 €

BAREMES APPLICABLES en ACCORD avec le CONTRAT de scolarité

REDUCTIONS sur la PARTICIPATION des FAMILLES

200 € pour le SECOND ENFANT

870 € pour le TROISIEME ENFANT ET PLUS

Classes du COLLEGE

PARTICIPATION des FAMILLES

FORFAIT *avec* prélèvements automatiques mensuels

En 9 fois du 05/10 au 05/06 1 275,00 €

RESTAURATION 4 Jours

FORFAIT *avec* prélèvements automatiques mensuels

En 9 fois du 05/10 au 05/06 1 141,00 €

REPAS occasionnel - Carte à charger avant le repas

8,90 €

CAISSE SOLIDARITE par Famille

En 9 fois du 05/10 au 05/06 50,00 €

COTISATION APEL par Famille

En 9 fois du 05/10 au 05/06 24,00 €

BAREMES APPLICABLES en ACCORD avec le CONTRAT de scolarité

REDUCTIONS sur la PARTICIPATION des FAMILLES

210 € pour le SECOND ENFANT

915 € pour le TROISIEME ENFANT ET PLUS

La restauration est payable d'avance en cas de non prélèvement automatique